



RAPPORT ANNUEL

DE LA FRANCE MUTUALISTE

2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2013-2014

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPTE 18 MEMBRES. TELLE
EN EST LA COMPOSITION DEPUIS
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
23 JUIN 2014 :

Président

Yvan GLASEL

1^{er} Vice-président

Marcel MILLER

2^e Vice-président

Yves DURIN

Secrétaire général

Jean-Louis URDY

Secrétaires généraux adjoints

Jacques DESBOIS, Richard PERNOD

Trésorier général

Jacques LE MEUR

Trésoriers généraux adjoints

Jean BOULENC, Michel GEORGEL

Administrateurs

Jen-Pierre BONNET, Christiane BOUHABEN,
Dominique BURLETT, Michel CHEMINAL, Michel DEMONTOUX,
Roger FAURE, Raymond GORGET, Michel ROBERT,
Michel TOUSSAINT

SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	3
ÉVÉNEMENTS 2013	4/5
RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT	6/7
PRODUITS D'ÉPARGNE	8/9
SITUATION PATRIMONIALE ET GESTION FINANCIÈRE ..	10/11
SOLVABILITÉ	12
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ	13
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	14/17
EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	18/19

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Yvan GLASEL
PRÉSIDENT
DE LA FRANCE
MUTUALISTE

Une année résolument tournée vers l'avenir

2013 s'est déroulée sous le signe du dynamisme pour La France Mutualiste. Au niveau financier tout d'abord, notre mutuelle a su mettre en œuvre une vraie dynamique de croissance : elle a ainsi réalisé une collecte de 381 millions d'euros (soit une augmentation de 36,24 % par rapport à la collecte de 2012) et 10 657 nouvelles souscriptions. En particulier, à la différence de ce qui s'est passé en 2012, les apports de cotisations des adhérents ont été supérieurs aux prestations versées. Ces bons résultats sont sous-tendus par une réelle solidité financière : le taux de couverture de ses engagements réglementés s'élève à 108,85% et le montant des plus-values latentes est de 1,076 milliards d'euros. En outre, ils s'inscrivent dans une certaine **régularité** puisque notre mutuelle a des résultats comptables systématiquement positifs depuis 9 ans.

Une année dynamique aussi parce que La France Mutualiste a su faire preuve de **réactivité** en menant des projets structurants pour son avenir. En premier lieu, elle a créé, le 4 juillet 2013, aux côtés de 4 mutuelles santé, l'UMG Groupe Harmonie qui a pour ambition de devenir un acteur mutualiste de référence de la protection sociale. En devenant le pôle épargne et retraite de cette nouvelle UMG, La France Mutualiste s'est donné les moyens de mieux faire face aux évolutions techniques, réglementaires et concurrentielles de son environnement, de s'ouvrir de nouvelles perspectives de développement et d'améliorer la qualité de service qu'elle propose à ses adhérents. Elle s'inscrit ainsi dans une démarche pionnière en participant à une union réunissant des mutuelles spécialisées dans des métiers différents pour assurer la pérennité du modèle mutualiste.

Tout aussi structurants pour son avenir ont été les travaux que notre mutuelle a menés en 2013 pour adapter son organisation aux règles prudentielles de Solvabilité II, notamment en définissant de nouvelles procédures et en se dotant de nouveaux outils informatiques de maîtrise des risques.

Ce dynamisme financier et cette capacité à se tourner vers l'avenir sont une force que notre mutuelle doit, notamment, à la **stabilité politique** dont elle bénéficie. En effet, les administrateurs de La France Mutualiste disposent d'une ancienneté suffisante qui leur a permis d'acquérir les compétences nécessaires pour mener leurs missions dans un environnement réglementaire complexe et un contexte commercial de plus en plus concurrentiel. Cette stabilité va de pair avec une véritable **unité** politique dans la mesure où tous les acteurs de notre mutuelle sont animés par l'intérêt supérieur de notre mutuelle. Cette capacité n'est pas synonyme de pensée unique, mais résulte en fait d'une organisation démocratique et participative fondée sur des comités d'administrateurs, permettant l'expression de toutes les sensibilités.

Enfin, il me tient à cœur de préciser que si La France Mutualiste se tourne résolument vers l'avenir, elle le fait en conservant son **identité**. En effet, tout au long de son histoire, elle s'est forgée une personnalité morale et culturelle spécifique fondée, d'une part sur une solide expertise en épargne retraite adossée à des valeurs mutualistes fortes et, d'autre part, sur les liens qui l'unissent au monde combattant. C'est peut-être là une de ses plus grandes forces qu'elle veillera à conserver au cours des prochaines années.

ÉVÉNEMENTS 2013

CHARTRE RELATIVE AU TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET DES RECOURS EN MÉDIATION

En conformité avec la recommandation 2011-R-05 de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), La France Mutualiste a mis en place, en février 2013, une **chartre relative au traitement des réclamations et des recours en médiation** : elle s'y engage sur les délais de traitement des réclamations et y mentionne la procédure à suivre en cas de saisine du médiateur.

FÉVRIER

ASSEMBLÉES ANNUELLES DES DÉLÉGATIONS

Du 6 mars au 27 avril, les délégations de La France Mutualiste ont organisé leur assemblée annuelle. Rassemblant parfois jusqu'à plusieurs centaines d'adhérents, mais aussi des personnalités locales de la vie politique et associative ainsi que du monde de la Défense, elles sont l'occasion de faire le point sur la vie des délégations ainsi que sur la situation nationale de La France Mutualiste.

6 MARS AU
27 AVRIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRANCE MUTUALISTE

Représentant les 223 858 adhérents de La France Mutualiste, les délégués ont participé à l'**assemblée générale le 26 juin à la Maison de la mutualité**. Ils ont ainsi eu l'occasion de faire, notamment, un bilan financier l'année 2013 et de voter plusieurs résolutions sur l'organisation de la mutuelle.



26 JUIN

MARS

2 NOUVELLES RÉCOMPENSES AU PALMARÈS ACTÉPARGNE2

En mars 2013, Actépargne2 a reçu deux nouvelles récompenses :

- **le Trophée d'Or du magazine Le Revenu** dans la catégorie « multi supports actifs – 2 à 15 fonds disponibles » ;
- **le Label d'Excellence décerné par les Dossiers de l'Épargne aux meilleurs contrats d'assurance-vie.**

Parmi les « plus » du contrat mis en avant par Les Dossiers de l'Épargne, on retrouve les frais (sur versements et de gestion) réduits et « un rendement du fonds en euro supérieur à la moyenne » de leur banc d'essai sur 1, 3 et 5 ans.



11 AU 13 AVRIL

SALON DES SENIORS DE PARIS

Les 11, 12 et 13 avril derniers, La France Mutualiste était présente au salon des seniors de Paris, le plus grand événement dédié aux plus de 50 ans. Tout au long de l'année, La France Mutualiste participe à de nombreuses manifestations locales (foires, salons et portes ouvertes).

4 JUILLET

LE DÉFI DU DEVOIR DE CONSEIL RELEVÉ

En réponse à la recommandation 2013-R-01 de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), **La France Mutualiste a conçu un nouveau formulaire de recueil d'informations** visant, notamment, à évaluer les connaissances et l'expérience de ses adhérents en matière financière, leur situation patrimoniale, leurs objectifs de souscription... Plus complet que le précédent, il interroge les adhérents sur leurs revenus mais aussi sur des sujets tels que leurs prévisions de dépenses ou la répartition de leur patrimoine. Il est complété lors de chaque nouvelle souscription et lors de certains actes de gestion (versements importants, rachats, arbitrage...).

1^{ER} SEPTEMBRE



PRIX GRAND TÉMOIN

Fidèle à sa volonté de faire vivre et de transmettre le devoir de mémoire, **La France Mutualiste a organisé le 28 novembre la 11^e édition de son Prix Grand Témoin à l'Hôtel de Lassay** sur le thème du « Centenaire de la Première Guerre mondiale ». Ce concours littéraire récompense chaque année depuis 2003 des auteurs contemporains dont les ouvrages témoignent des conflits des XX^e et XXI^e siècles.

28 NOVEMBRE



1^{ER} AU 31 OCTOBRE JOURNÉES DE L'ÉPARGNE MUTUALISTE

Être mutualiste, c'est offrir le même avantage à tous et permettre à chacun d'épargner dans de meilleures conditions : telle était la devise de l'édition 2013 des Journées de l'Épargne Mutualiste. Proposant une offre promotionnelle privilégiée, ces journées ont aussi été l'occasion pour la mutuelle de mettre, toujours plus, **au service de ses adhérents son expertise en épargne et retraite**. Confirmant leur confiance dans la mutuelle, les adhérents ont été nombreux à manifester leur intérêt. Visites en délégation, appels téléphoniques, échanges par correspondance postale ou par Internet... Les rencontres se sont multipliées pendant ce mois particulier.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE L'UNION MUTUALISTE DE GROUPE « GROUPE HARMONIE »

Aux côtés de 4 mutuelles santé dont elle partage les valeurs mutualistes, La France Mutualiste est devenue, le 4 juillet, membre fondateur de l'Union Mutualiste de Groupe « Groupe Harmonie » qui a pour ambition de devenir un acteur mutualiste de référence de la protection sociale.

2013

RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT



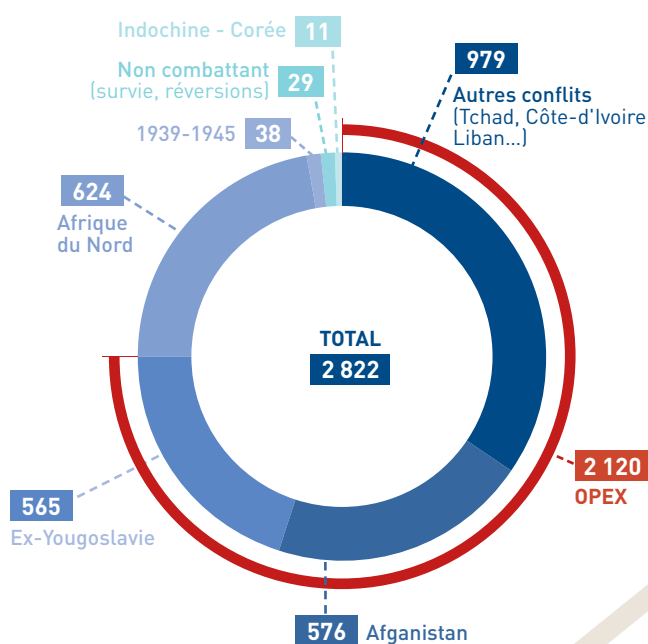
LES EFFECTIFS

En 2013, 2 822 contrats Retraite Mutualiste du Combattant ont été souscrits.

75,1% des nouvelles souscriptions concernent les conflits les plus récents tels que la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan, le Tchad, le Liban, l'Ex-Yougoslavie et 22,1% l'Afrique du Nord. En 2013, le nombre de contrats Retraite Mutualiste du Combattant en portefeuille a diminué de 1,5% ce qui représente une **perte de 2 153 contrats**.

Les cotisants représentent près de 22% du nombre total.

NOUVELLES SOUSCRIPTIONS PAR CONFLIT (EN NOMBRE DE CONTRATS)



LES VERSEMENTS

Les versements encaissés au titre de la Retraite Mutualiste du Combattant s'élevèrent, pour l'année 2013, à **147,6 M€, soit une hausse de + 36,1%**.

La répartition est la suivante :

- **les versements dits « normaux »**, effectués par les adhérents dont la rente est en cours de constitution, qui atteignent 45,4 M€, représentent 30,7 % du total ;
- **les versements complémentaires**, effectués par les adhérents dont la rente est en cours de service, s'élevèrent à 101,4 M€ et représentent 68,7% du total ;
- **les réversions** passent à 0,8 M€ contre 1,1 M€ en 2012.

VERSEMENTS BRUTS ENCAISSÉS (EN M€)

	2011	2012	2013
Total des versements de type Retraite Mutualiste du Combattant	124,0	108,4	147,6



La Retraite Mutualiste du Combattant trouve son origine dans la loi du 4 août 1923 qui reconnaît aux anciens combattants et victimes de guerre un droit à réparation financière pour services rendus à la patrie. Les conditions à remplir pour en bénéficier sont les suivantes :

- avoir participé à un conflit et être titulaire :
 - ✓ de la Carte du combattant
 - ou
 - ✓ du Titre de reconnaissance de la nation ;
- ou être victime de guerre à titre militaire.

Ce contrat, assorti d'une participation de l'État, d'une revalorisation annuelle et d'avantages fiscaux exclusifs, représente 56% du total des contrats de La France mutualiste en cours au 31/12/2013.

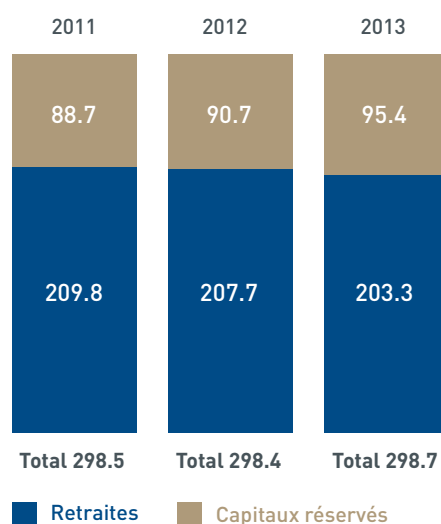
LES PRESTATIONS

Au 31 décembre 2013, les prestations émises se répartissent comme suit :

- **134,1 M€ au titre des rentes**, sans tenir compte des majorations et revalorisations à la charge de l'État qui s'élèvent à 69,4 M€ ;
- **95,3 M€ au titre des capitaux remboursés aux bénéficiaires** lors du décès de l'adhérent.

Le total des prestations des contrats de la famille Retraite Mutualiste du Combattant est en hausse par rapport à 2012, avec une augmentation de 1,9 M€. La part des prestations à la charge de la Mutuelle a augmenté de 0,8%. Les prestations à la charge de l'État concernant le paiement des rentes ont diminué de 2,3%.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)



ÉVOLUTION DES RENTES ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

	2011	2012	2013
Rentes personnelles	97,8	96,1	94,3
Majorations	43,1	42,9	40,4
Revalorisations	27,2	28,1	28,9
Bonifications	18,5	17,7	16,9
Participations aux excédents	23,2	22,9	22,8
TOTAL	209,8	207,7	203,3

ÉVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DE CAPITAUX RÉSERVÉS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

	2011	2012	2013
Capitaux type Retraite Mutualiste du Combattant (y compris réversions)	83,6	85,7	90,3
Participations aux excédents	5,1	5,0	5,1
TOTAL	88,7	90,7	95,4

MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE DE CONTRATS)

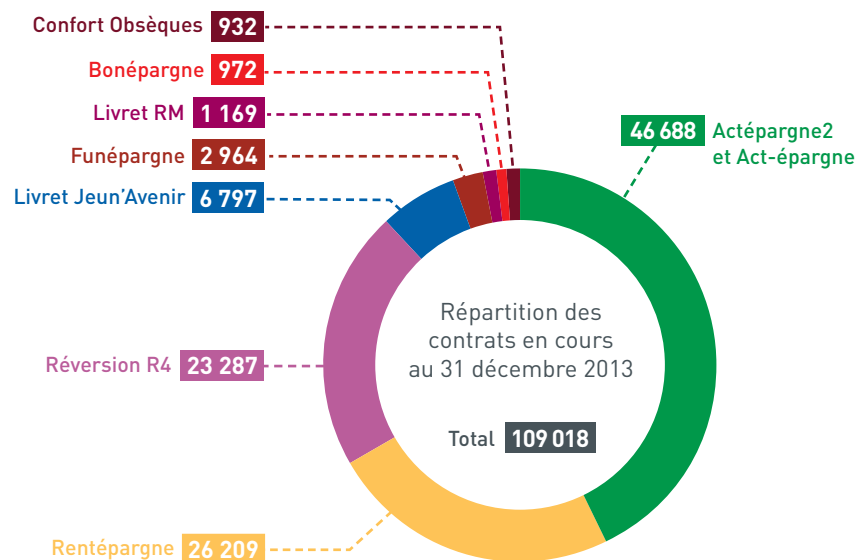
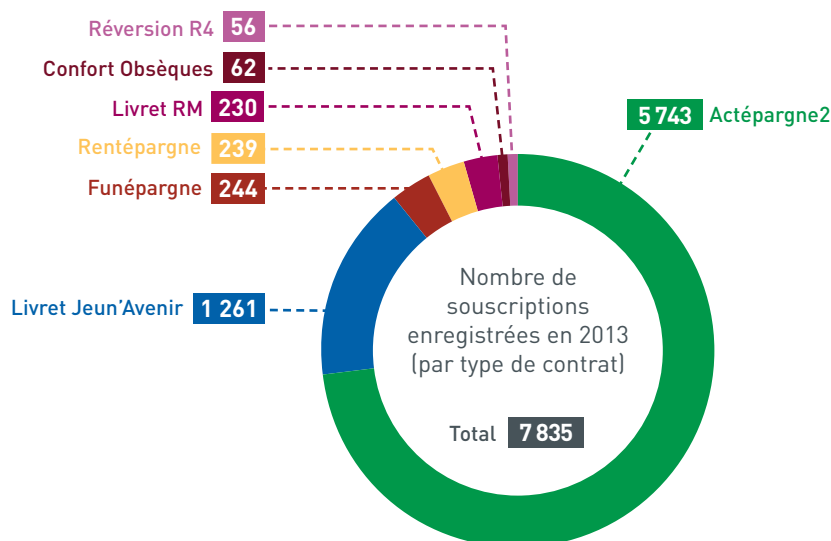
	2011	2012	2013
Nombre de contrats au 1 ^{er} janvier	145 375	144 285	142 742
Nouvelles souscriptions (y compris réversions)	3 540	3 235	2 822
Total des pertes (décès et rachats)	-4 630	-4 778	-4 975
Total contrats au 31 décembre	144 285	142 742	140 589

PRODUITS D'ÉPARGNE

LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2013, La France Mutualiste comptait **109 018 contrats d'épargne**, ce qui représente une progression de 5,2% et 5 402 contrats supplémentaires par rapport à l'année précédente.

En 2013, 31 contrats monosupports en euros (Rentépargne et Bonépargne) ont été transformés en contrats multisupports (Actépargne2, Livret Jeun'Avenir, Livret RM), engendrant 0,9 M€ de transferts de provisions mathématiques.



CONTRATS
MULTISUPPORT

ACTÉPARGNE 2

L'un des meilleurs contrats d'assurance-vie du marché



Un placement accessible et performant



Préparez votre retraite en toute liberté

CONTRATS
MONOSUPPORT

RENTÉPARGNE

La simplicité, la sécurité et la performance

FUNÉPARGNE

Pour la tranquillité de vos proches

CONTRAT R4

ACT-ÉPARGNE

BONÉPARGNE

(Ces trois derniers contrats ne sont plus proposés à la souscription)

CONTRAT DE
**PRÉVOYANCE
OBSÈQUES**



Le choix du confort moral et financier

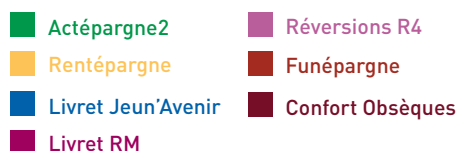
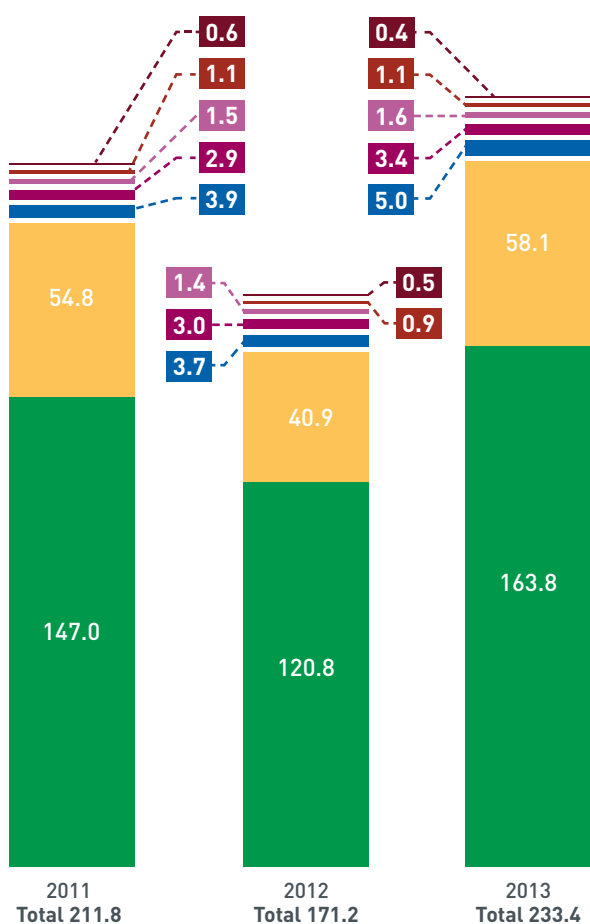
Tous ces contrats représentent près de 44% du nombre total des contrats de La France Mutualiste en cours au 31/12/2013.

LES VERSEMENTS

Tous produits d'épargne confondus, le **montant des versements est de 233,5 M€, en hausse de 36,3% par rapport à 2012**. Tous les produits présentent des résultats en hausse excepté Confort Obsèques.

Concernant Actépargne2, il faut préciser que 94% des 163,8 M€ de chiffre d'affaires enregistré en 2013 a été investi sur les fonds en euros (contre 98% en 2012).

RÉPARTITION DES VERSEMENTS BRUTS ENCAISSÉS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)

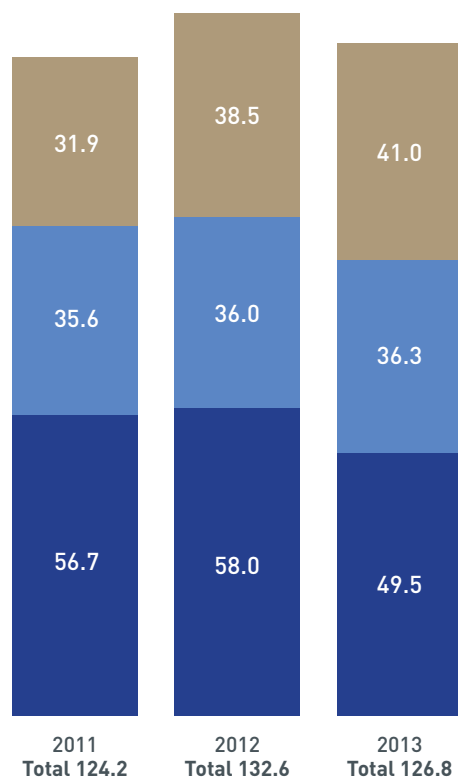


LES PRESTATIONS

Les prestations émises enregistrent une **baisse de 4,3%**, passant de 132,5 M€ en 2012 à 126,8 M€ en 2013, avec une baisse plus forte au niveau des rachats (-8,5 M€).

Les rentes concernent essentiellement les contrats R4.

ÉVOLUTION DES PRESTATIONS ÉMISES AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN M€)



MOUVEMENTS INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES (EN NOMBRE DE CONTRATS)

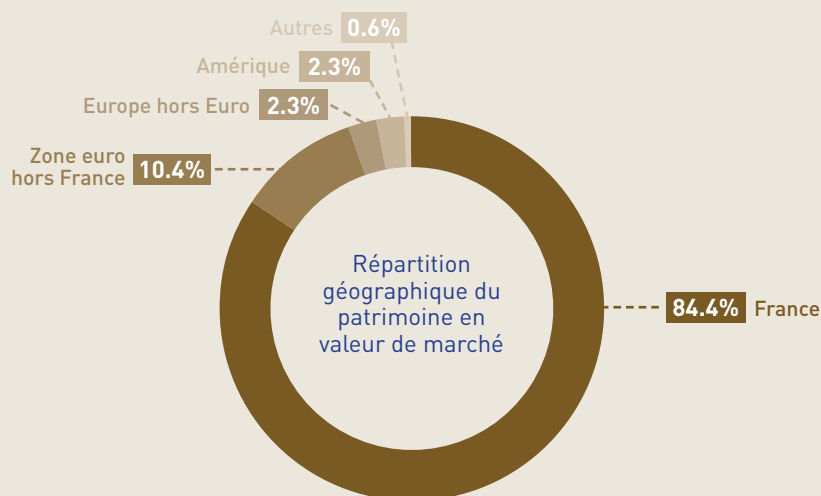
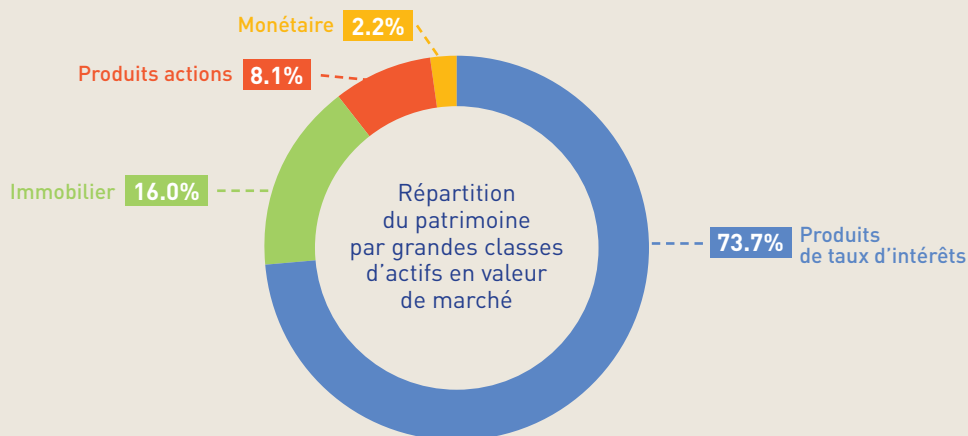
	2011	2012	2013
Nombre de contrats au 1 ^{er} janvier	93 747	98 899	103 616
Nouvelles souscriptions	7 639	7 043	7 835
Total des pertes (décès et rachats)	-2 217	-2 326	-2 433
Total contrats au 31 décembre	98 899	103 616	109 018

SITUATION PATRIMONIALE ET GESTION FINANCIÈRE

PATRIMOINE DE LA FRANCE MUTUALISTE

Au 31 décembre 2013, La France Mutualiste gère, pour le compte de ses adhérents, un patrimoine de **8.1 Mds€** afin d'allier sécurité et rendements réguliers.

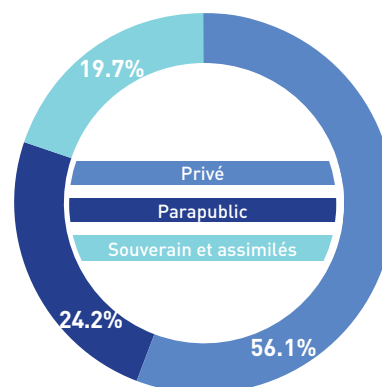
La gestion est effectuée dans le respect de la réglementation en vigueur, de manière à disposer à tout instant des liquidités suffisantes pour permettre le paiement des prestations.



PRODUITS DE TAUX D'INTÉRÊTS

Le portefeuille obligataire constitue le socle des placements, gage de régularité des rendements. Les émetteurs ont donc été sélectionnés avec une attention particulière pour leurs qualités intrinsèques. Ainsi, 83% des émetteurs ont une notation supérieure ou égale à A-. En outre, aucune notation inférieure à BBB- ne figure au sein du portefeuille.

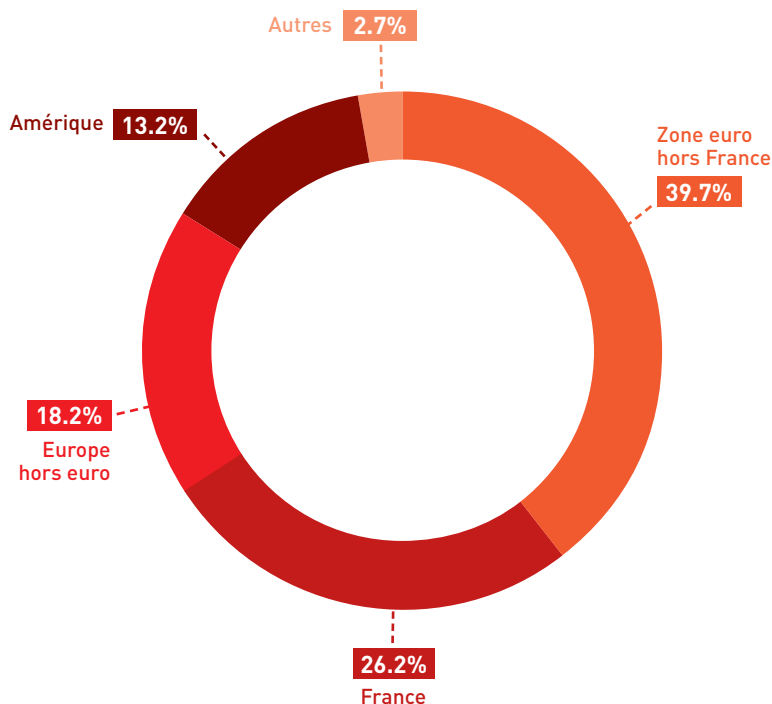
Les émetteurs étrangers représentent 12.8% du portefeuille et sont uniquement de grandes entreprises internationales.



ACTIONS

Le portefeuille actions, confié à des sociétés de gestion externes sélectionnées via des appels d'offres par La France Mutualiste, est géré, sous son contrôle, au travers d'OPCVM dédiés. Les portefeuilles se caractérisent par une **grande diversification géographique et sectorielle**.

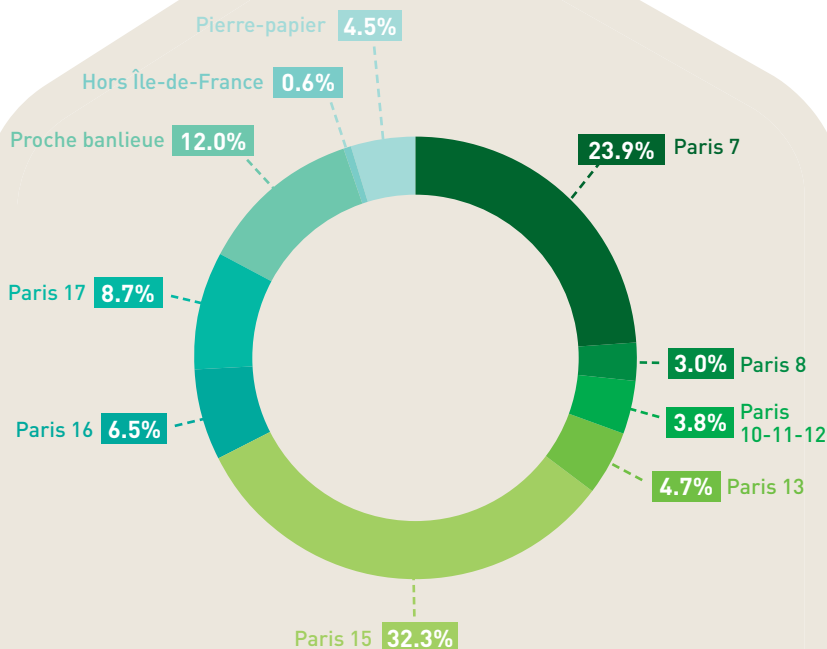
En 2013, la bonne tenue des bourses mondiales a permis à ces fonds de réaliser des performances supérieures à 20%.



IMMOBILIER

Le parc immobilier de la mutuelle est **majoritairement composé d'immeubles résidentiels situés à Paris et proche banlieue**. Les biens détenus en régions sont des locaux mis à disposition des délégations. L'entretien régulier et les rénovations réalisées sur le parc immobilier permettent d'améliorer son standing et une meilleure relocation.

Les positions en pierre papier apportent une diversification tant sur le plan géographique que sur la destination des immeubles (bureaux, galeries marchandes...).



SOLVABILITÉ

MARGE DE SOLVABILITÉ

La marge de solvabilité à constituer est déterminée à partir des engagements techniques calculés à la date d'inventaire. Dans le cas de La France Mutualiste, il s'agit de **1% des provisions techniques pour les opérations exprimées en unités de compte**, de 4% des provisions techniques pour les autres opérations et de 0,3% des capitaux sous risque décès. **Ainsi, au 31 décembre 2013, la marge de solvabilité à constituer s'élève à 250,9 M€ contre 241,1 M€ à fin 2012.**

Pour couvrir cette marge de solvabilité, la Mutuelle doit disposer de fonds propres corrigés suffisants. Il faut préciser que les fonds propres corrigés correspondent aux fonds propres (voir poste B1 du bilan) diminués des actifs incorporels (valeur nette des logiciels) considérés comme des non valeurs.

Les éléments constitutifs de la marge de solvabilité s'élèvent à 809,8 M€ à fin 2013 (hors plus-values latentes), ce qui permet de couvrir 3,23 fois la marge de solvabilité.

Hors réserve de capitalisation (et hors plus-values latentes), le taux de couverture de la marge de solvabilité ressort à 2,71 à fin 2013.

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS TECHNIQUES

Les provisions techniques, hors opérations en unités de compte, s'élèvent à 6 471,5 M€ au 31 décembre 2013.

Pour couvrir ces engagements, La France Mutualiste dispose d'actifs à hauteur de 7 207,1 M€ composés de placements immobiliers et financiers pour 7 086,2 M€ et de revenus des placements acquis mais non échus pour 120,9 M€.

Le ratio de couverture des engagements techniques est en légère progression, avec une valeur de 108,81% à fin décembre 2013.

Les placements sont suffisants pour permettre la couverture des engagements techniques.

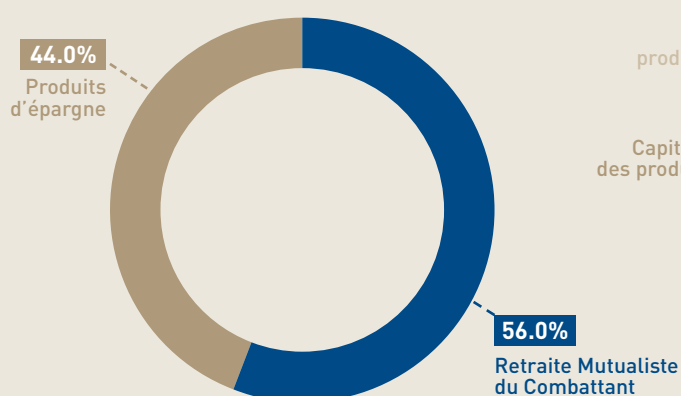
SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

TOUS PRODUITS CONFONDUS

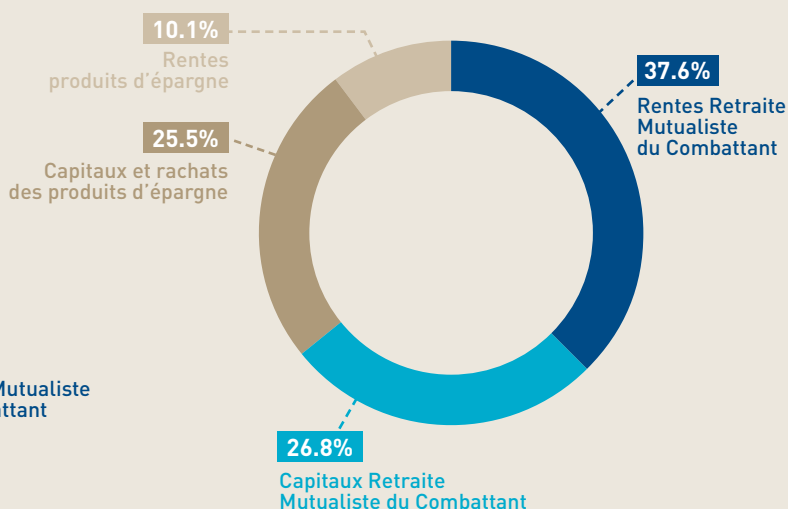
AU 31 DÉCEMBRE 2013, LA FRANCE MUTUALISTE C'EST :

- **223 858** adhérents
- **249 607** contrats gérés
- **7,6** milliards d'euros d'actifs (dont 143,0 M€ en unités de compte)
- **381,0** millions d'euros de cotisations nettes
- **425,5** millions d'euros de prestations émises (y compris 69,3 M€ à la charge de l'État)
- **319** salariés et environ **500** bénévoles
- **53** délégations et **10** antennes réparties sur tout le territoire (au 31/12/2013)

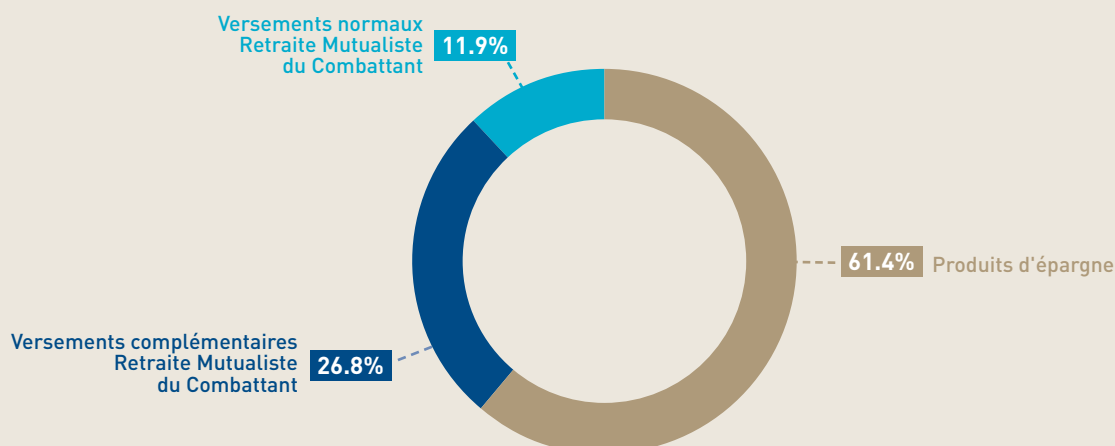
RÉPARTITION DES CONTRATS
(PAR TYPE DE PRODUIT AU 31/12/2013)



RÉPARTITION DES PRESTATIONS
(ÉMISES EN 2013 PAR TYPE DE PRODUIT)



RÉPARTITION DES VERSEMENTS
(BRUTS ENCAISSÉS EN 2013 PAR TYPE DE PRODUIT)



BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Le résultat de l'année 2013 s'élève à 24 763 420 €.

BILAN DE LA MUTUELLE

Le total net du bilan s'élève à 7 551 219 564 €, soit une progression de 3,71 % par rapport au 31 décembre 2012.

BILAN ACTIF (EN EUROS)

	2013	2012
A1 Actifs incorporels	250 783	442 118
A2 Placements	7 086 212 725	6 804 887 766
A2a Terrains et constructions	822 530 082	719 114 551
A2b Placements entreprises liées ou lien de participation	100 000	100 000
A2c Autres placements	6 263 582 644	6 085 673 215
A2d Créances espèces déposées auprès des cédantes	0	0
A3 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de compte	143 040 863	126 069 038
A4 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	857 170	704 431
A4a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)	0	0
A4b Provisions d'assurance-vie	746 407	637 013
A4c Provisions pour sinistres (vie)	8 298	7 325
A4d Provisions pour sinistres (non-vie)	0	0
A4e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie)	102 465	60 093
A4f Provisions participation aux excédents et ristournes (non-vie)	0	0
A4g Provisions pour égalisation (vie)	0	0
A4h Provisions pour égalisation (non-vie)	0	0
A4i Autres provisions techniques (vie)	0	0
A4j Autres provisions techniques (non-vie)	0	0
A4k Provisions techniques des opérations en UC	0	0
A5 Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0	0
A6 Créances	102 551 818	112 746 615
A6a Créances nées d'opérations directes	3 360 259	3 746 077
A6aa Cotisations restant à émettre	1 999 387	2 574 031
A6ab Autres créances nées d'opérations directes	1 360 872	1 172 046
A6b Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
A6c Autres créances	99 191 559	109 000 538
A6ca Personnel	3 510	45 699
A6cb État, organismes sociaux, collectivités publiques	80 521 681	89 154 267
A6cc Débiteurs divers	18 666 368	19 800 572
A7 Autres actifs	58 126 576	87 440 203
A7a Actifs corporels d'exploitation	1 031 036	1 217 073
A7b Avoirs en banque, CCP et caisse	57 095 540	86 223 130
A8 Comptes de régularisation - Actif	160 179 629	149 050 026
A8a Intérêts et loyers acquis non échus	120 898 870	117 630 538
A8b Frais d'acquisition reportés (Vie)	0	0
A8c Frais d'acquisition reportés (Non-Vie)	0	0
A8d Autres comptes de régularisation	39 280 759	31 419 488
A9 Différences de conversion	0	0
Total de l'actif	7 551 219 564	7 281 340 198

AFFECTATION DU RÉSULTAT

La totalité du résultat est affectée aux réserves.

BILAN PASSIF (EN EUROS)

	2013	2012
B1 Fonds mutualistes et réserves	810 062 861	811 193 511
B1.1 Fonds propres	810 062 861	811 193 511
B1a Fonds d'établissement et de développement	1 105 002	1 102 356
B1b Réserves de réévaluation	0	0
B1c Réserves	784 194 440	764 362 471
B1d Report à nouveau	0	0
B1e Résultat de l'exercice	24 763 420	45 728 684
B2 Passifs subordonnés	0	0
B3 Provisions techniques brutes	6 471 498 763	6 193 770 517
B3a Provisions pour cotisations non acquises (non-vie)	0	0
B3b Provisions d'assurance vie	6 187 309 025	5 944 168 804
B3c Provisions pour sinistres (vie)	81 757 858	81 476 392
B3e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie)	202 317 409	167 887 836
B3g Provisions pour égalisation (vie)	0	0
B3i Autres provisions techniques (vie)	114 472	237 485
B4 Provisions techniques des opérations en unités de compte	142 868 937	125 920 983
B5 Engagements techniques sur opérations données en substitution	0	0
B6 Provisions pour risques et charges	2 092 840	2 094 398
B7 Fonds dédiés	0	0
B8 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0	0
B9 Autres dettes	94 297 051	121 671 034
B9a Dettes nées d'opérations directes	16 720 684	18 300 968
B9b Dettes nées d'opérations de réassurance	846 975	707 623
B9c Dettes envers des établissements de crédit	53 527 020	78 920 467
B9d Autres dettes	23 202 373	23 741 977
B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2 845 802	3 691 022
B9db Personnel	2 946 713	2 230 871
B9dc État, organismes sociaux, collectivités publiques	5 600 345	4 138 005
B9dd Crédoiteurs divers	11 809 513	13 682 079
B10 Comptes de régularisation - passif	30 399 111	26 689 754
B11 Différence de conversion	0	0
Total du passif	7 551 219 564	7 281 340 198

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

(SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE (EN EUROS)

	Opérations brutes (A)	Opération données en substitution (B)	Cessions et rétro-cessions (C)	Opérations nettes 2013 (A-B-C)	Opérations nettes 2012
E1 Cotisations	381 165 374		213 724	380 951 650	279 518 319
E2 Produits des placements				389 315 626	372 847 681
E2a Revenus des placements				270 406 640	270 524 657
E2b Autres produits des placements				2 352 566	26 795 883
E2c Produits provenant de la réalisation des placements				116 556 420	75 527 141
E3 Ajustements ACAV (plus values)				15 825 286	16 712 985
E4 Autres produits techniques				774 275	602 948
E5 Charge des prestations	363 021 241	0	37 520	362 983 721	364 402 592
E5a Prestations et frais payés	362 843 156		36 547	362 806 609	356 845 581
E5b Charge des provisions pour sinistres	178 086		973	177 113	7 557 011
E6 Charge des provisions d'assurance-vie et techniques	95 746 432	0	90 239	95 656 193	-40 367 952
E6a Provisions d'assurance-vie	78 921 491		90 239	78 831 252	-43 582 520
E6b Provisions pour opérations en unités de compte	16 947 954		0	16 947 954	3 383 818
E6c Provision pour égalisation	0			0	0
E6d Autres provisions techniques	-123 013		0	-123 013	-169 249
E7 Participation aux résultats	203 824 492		61 646	203 762 846	207 293 293
E8 Frais d'acquisition et d'administration				25 797 993	23 954 991
E8a Frais d'acquisition				15 845 518	14 173 582
E8b Frais d'administration				9 994 093	9 829 273
E8c Commissions reçues des réassureurs et gérants en substit.				41 618	47 864
E9 Charges des placements				43 618 701	64 174 995
E9a Frais de gestion interne et externe des placements et intérêts				12 559 117	12 437 570
E9b Autres charges des placements				15 204 578	19 506 413
E9c Pertes provenant de la réalisation des placements				15 855 005	32 231 013
E10 Ajustement ACAV (moins values)				522	5 186
E11 Autres charges techniques				4 857 767	5 164 155
E12 Produits des placements transférés au compte non-technique				31 420 781	28 173 462
Résultat technique des opérations Vie				18 768 314	16 881 210

COMPTE DE RÉSULTAT NON TECHNIQUE (EN EUROS)

	Décembre 2013	Décembre 2012
F1 Résultat technique des opérations Non-Vie	0	0
F2 Résultat technique des opérations Vie	18 768 314	16 881 210
F3 Produits des placements (F3a + F3b + F3c)	0	0
F3a Revenus des placements	0	0
F3b Autres produits des placements	0	0
F3c Profits provenant de la réalisation des placements	0	0
F4 Produits des placements alloués du compte technique Vie	31 420 781	28 173 462
F5 Charges des placements	0	0
F5a Frais de gestion des placements et frais financiers	0	0
F5b Autres charges des placements	0	0
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements	0	0
F6 Produits des placements transférés au compte technique non-vie	0	0
F7 Autres produits non techniques	92 809	2 119 507
F8 Autres charges non techniques	132 171	332 437
F8a Charges à caractère social	0	1 000
F8b Autres charges non techniques	132 171	331 437
F9 Résultat exceptionnel	210	-557 377
F9a Produits exceptionnels	210	190
F9b Charges exceptionnelles	0	557 567
F10 Impôts sur le résultat	25 386 523	555 682
F11 Solde intermédiaire	24 763 420	45 728 684
F12 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0
F13 Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
Résultat de l'exercice	24 763 420	45 728 684

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de La France Mutualiste, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

LA FRANCE MUTUALISTE
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS
LE 31/12/2013

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble

des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la mutuelle à la fin de cet exercice.

2- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L114-38 et L114-39 du Code de la Mutualité, de l'article L823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre mutuelle, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les notes « 2-Référentiel comptable et réglementaire » de l'annexe aux comptes.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre mutuelle ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- votre mutuelle détaille dans la note « 2-Référentiel comptable et réglementaire » de l'annexe aux comptes annuels les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les actifs financiers et immobiliers.

Nous avons vérifié que l'évaluation des provisions portant sur les actifs financiers non amortissables était cohérente avec l'intention de détention de ces titres par la mutuelle et nous avons examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparées dans le cadre de celle-ci.

Nous avons pris connaissance des analyses effectuées par la mutuelle sur les risques éventuels attachés aux actifs relevant de l'article R.212.52 du code de la mutualité et notamment à la dette souveraine, sa valorisation et son traitement comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 22 mai 2014
Le commissaire aux comptes

PASCAL PARANT





La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité.
Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.